

CAHIER D'ACTEUR N°1



Situé au cœur du triangle économique Nord-européen, avec 5 capitales et 80 millions d'habitants dans un rayon de 300 km, des axes de communication de premier plan (autoroutes, voie d'eau, rail et transport aérien), une population jeune et dynamique, un tissu économique dense et diversifié, le tout bordé par le Parc Naturel Scarpe-Escaut, le territoire de LA PORTE DU HAINAUT bénéficie d'une situation idéale.

Région manufacturière depuis le 18^{ème} siècle, La Porte du Hainaut a développé un tissu économique équilibré où de grands groupes industriels cohabitent avec un tissu important de PME, et un riche tissu artisanal et commercial.

Contact

Aymeric ROBIN
03.27.09.05.05
<https://www.agglo-porteduhainaut.fr/>

SYNTHÈSE

AXENS souhaite participer au développement d'une chaîne de valeur européenne des batteries, en se positionnant comme fournisseur de CAM de type NMC (Nickel-Manganèse-Cobalt), à destination des Gigafactories dédiées à la fabrication des cellules et des packs.

LA PORTE DU HAINAUT se réjouit de cette implantation d'usine qui participera à l'équipement national en matière de véhicules électriques et à la contribution positive sur le bassin d'Emploi que ce projet amènera.

Ce projet d'usine porté par AXENS avec l'appui de RTE pour le raccordement au réseau de transport d'électricité, sera basé à Saint-Saulve (59) sur un ancien site industriel, à la frontière entre nos 2 agglomérations.

Dans une volonté de construire une réflexion rigoureuse et participative, LA PORTE DU HAINAUT a néanmoins relevé certaines thématiques, certains questionnements qui nécessitent d'être traités avec la plus grande attention.

L'eau

Au regard de la proximité du site d'implantation avec l'Escaut, nous nous interrogeons sur le traitement et la valorisation des effluents et aimerions obtenir les caractéristiques physicochimiques de ceux-ci.

D'autre part, face à la criticité de la ressource en eau, comment les hypothèses climatiques ont-elles été prises en compte dans la sécurisation de l'approvisionnement en eau sans impacter la biodiversité ni les particuliers ?

Consommation électrique

Pour notre territoire dans sa globalité, l'énergie doit être disponible à toute heure, et en quantité suffisante pour tous les consommateurs du réseau.

Dans la perspective de projets industriels à venir sur le Parc d'activités des Bruilles à Escautpont, nous souhaitons ici rappeler que ce projet ne doit donc ni saturer le réseau local actuel, ni perturber l'installation de nouvelles entreprises.

Logistique

Nous avons bien noté que le flux des approvisionnements en matières premières est prévu via le réseau fluvial (port de Bruay Saint-Saulve) et que flux routier pour les expéditions est estimé à environ 4 camions par jour ouvrés, sans oublier qu'il faut additionner à ces flux les véhicules des collaborateurs et les livraisons diverses.

Il est donc impératif que l'infrastructure routière soit adaptée pour éviter tout engorgement dans les zones habitées voisines.

Par ailleurs, le site est bordé par une voie ferrée, nous préconisons l'usage de la multimodalité sur ce projet.

Emploi et Compétences

La Porte du Hainaut se réjouit du recrutement de 400 collaborateurs sur ce site.

Une fois la liste des postes à pourvoir établie nous pourrions effectuer une relation avec toutes les structures du territoire.

Nous rappelons ici que nous bénéficions d'une main d'œuvre qualifiée et disponible sur le territoire de La Porte du Hainaut.

Mobilité

Quel est le Plan de déplacement en Entreprise prévu pour ces collaborateurs ?

Avez-vous intégré dans celui-ci des perspectives de liaisons douces notamment en lien avec le schéma cyclable de La Porte du Hainaut ?

Environnement

S'agissant d'une ancienne friche industrielle,

Quels sont les résultats des diagnostics de pollution du site et Quel est le plan de gestion de la pollution prévu ? (Décharge classifiée donc flux poids lourds ou gestion in situ du site)

Dans un souci de transparence, nous aimerions avoir connaissance de l'étude d'impact environnemental.

Quelles sont par ailleurs les nuisances éventuelles ? (bruit / odeurs / fumées) et les solutions proposées pour palier à ces nuisances ? quel suivi de la qualité de l'air ?

Périmètre SEVESO

Nous soulignons ici qu'il n'est pas envisageable pour notre agglomération que les contours du périmètre SEVESO amènent à contraindre à terme certaines activités, sur le parc d'activités des Bruilles.

Par ailleurs, quels sont les dangers cumulés en prenant en compte les entreprises voisines ?

Synergies avec l'éco-système local

Nous imaginons que des synergies vont être envisagées avec les entreprises aux alentours, notamment sur les intrants et productions, l'exploitation de chaleur commune etc.. Avez-vous déjà idée des liens qui pourraient être envisagés ?

CONCLUSION

Nous remercions la Commission Nationale du Débat public et ses garant(e)s ainsi que les porteurs de projets pour cette concertation préalable de très bonne qualité.